

Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Quel est l'impact du mécanisme International REDD+ sur la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Lauwers, Emmanuel

Promoteur(s) : Kabamba, Bob

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9317>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

RETRANSCRIPTION ENTRETIEN BENJAMIN TOIRAMBE BAMONINGA

- E.L. : [Intro]

- B.T. : Bien, merci beaucoup pour la question et soyez le bienvenu chez nous. Euh .. bon. En tout cas j'ai fait [inaudible] ... diplôme approfondit à Gembloux. Et .. bon après j'ai commencé à préparer ma thèse avec l'université de Gand. [inaudible, problème de micro]. Mais on m'a appelé pour venir occuper le poste de directeur à la direction du développement durable. En terme de carrière, j'ai commencé en 1990, (...). J'ai commencé au service d'inventaire et d'aménagement forestier aujourd'hui DIAF. En 2002 j'ai viré je suis .. quand on a créé la direction développement durable j'ai été affecté à cette direction là. Comme chef de bureau, chef de division, (...). Et enfin, je suis directeur général, à l'environnement et développement durable. Donc voilà un peu ma carrière. (...). Et, à la direction du développement durable, comme la [croix?] directionnelle du processus REDD c'est la direction du développement durable et c'est là où j'étais automatiquement point focal REDD+ en RDC.

- E.L. : Et euh ici donc quand il a été .. quand il a été temps de modéliser la stratégie nationale REDD+ donc le scénario qui a été choisit est celui de .. l'économie verte, euh donc qui avait comme objectif de concilier à la fois les services écosystémiques et une bonne gouvernance donc pour rencontrer à la fois des objectifs de développement, de progrès environnementaux et aussi une .. une bonne croissance économique et euh comment vous pensez que cette modélisation de l'économie verte euh en quelque sorte s'est fondue dans le contexte euh dans le contexte de la RDC ? Comment est-ce que ça a épousé le contexte euh ?

- B.T. : Bien, c'est un modèle qui n'était pas hm un modèle nouveau, euh (...) parce que euh à Rio la RDC était présente, et quand on a commencé à mettre le .. l'agenda 21, la RDC était déjà engagé dans cet agenda 21 de Rio, et c'est comme ça qu'il avait même euh créé selon la recommandation de l'agenda 21 euh d'avoir une structure qui pouvait travailler sur les 3 conventions de Rio. Donc les changements climatiques, biodiversité, et désertification et dégradation des terres. Alors, avec cette expérience, quand on a commencé à parler de déforestation évitée, déjà la RDC était dans la conception dans cette approche déforestation évitée, était déjà là dedans. Et la RDC était parmi les pays aussi qui savaient comment concilier l'environnement et les autres piliers de de développement durable c'est à dire l'environnement, l'économie et le social. Alors, 2009, la RDC s'engage dans le processus REDD, il amène avec lui ses packages de développement durable, et quand on a commencé à parler de l'économie verte, pour la RDC s'était plus facile au terme de la compréhension de cette économie verte. C'est à dire, pour la RDC, l'économie verte n'était qu'une approche en terme pratique, en terme programmatique, du développement durable. Donc c'était un peu ça la compréhension de .. de la RDC dans cette économie verte. (...) On voit le développement durable comme un objectif ultime dans l'économie verte. (...).

- E.L. : En terme d.. d'intérêt d'Etat le développement durable c'est la fin en soit.

- B.T. : Voilà. Qu'on doit viser. Mais dans la mise en oeuvre c'est là où ça posait problème.

- E.L. : La mise en oeuvre de ?

- B.T. : De cette économie verte. Donc là ça pose trop de difficultés pourquoi parce que réunir tous les éléments possibles c'est à dire du développement durable de les mettre ensemble, la gouvernance,

l'aménagement du territoire, euh le foncier, les forêts, la démographie donc euh tous ces aspects ça pose problème dans un pays comme la RDC, un pays pauvre avec tous les problèmes depuis des décennies où en terme de gouvernance ça ne fonctionne pas bien.

- E.L. : Pour vous il y a des problèmes structur.. structurels qui empêchent euh cette ... bonne gouvernance (- voilà exactement) décentralisée (-exactement) et donc du coup - parce que ici on avait quand même une stratégie qui était assez pionnière en terme d'approche participative, aujourd'hui on a les concessions communautaires est ce que .. on quand même l'impression que malgré ces difficultés structurelles on avance quand même dans une bonne direction ou ces difficultés empêcherons quoi qu'il arrive cette euh .. cette bonne gouvernance écosystémique euh .. participative ?

- B.T. : C'est à dire, en terme des textes, d'élaboration des textes, la RDC on peut dire sur de bonnes voies. Tout simplement parce que, je prends le cas par exemple de notre ministère qui travaille avec toutes les parties prenantes, mais l'handicap de la RDC c'est la gouvernance. Je prends un exemple très simple aujourd'hui, vous voyez la REDD est liées aux forêts, mais aujourd'hui quand vous voyez un outil par exemple de financement, est géré par le ministère des finances.... vous comprenez ? (-hm oui) Et, ça bloque tout. Parce que la technicité de ce processus REDD c'est le ministère de l'environnement. Touuus les outils ça a été produit au ministère de l'environnement, mais maintenant aujourd'hui c'est les finances par un mécanisme que je ne peux pas expliquer, ça se retrouve au niveau des finances. Raison pour laquelle il y a des problèmes pour avancer.

- E.L. : Donc pour vous la structure actuelle avec la coordination qui se fait au niveau de la FONAREDD ça bloque euh ..

- B.T. Ça bloque euh c'est .. ça ne fonctionne pas. Parce que aujourd'hui je peux vous donner un exemple j'ai participé dans un comité de pilotage de ministre, mais quand on a fait l'évaluation, il n'y a qu'un seul projet de FONAREDD qui fonctionne normalement c'est .. la surveillance continue des forêts, système de surveillance des forêts. Avec la FAO qui fonctionne très bien, le reste euh ça ne fonctionne pas.

- E.L. : Même le PIREDD plateau euh ?

- B.T. : Non.

- E.L. : Ok, et qu'est ce qui fait que ça ne fonctionne pas c'est ...

- B.T. : Bin le problème c'est que c'est en terme de.. de .. de gestion, de la philosophie. La technicité on le trouve au ministère de l'environnement, c'est lui le technicien, parce que quand on peut parler de la gestion des forêts c'est l'environnement. (...) Tout ce qui est technique c'est pas au niveau du FONAREDD, ça ne fonctionne pas.

- E.L. : Et qui y gagne à cette structure euh située euh qui donne le leadership au niveau du ministère des fiances ? Est ce que y a certain partenaire internationaux qui ont plus d'intérêts à ce que ce soit comme ça ou ?

- En tout cas euh je peux vous dire sincèrement et pour être correcte avec vous, c'est le PNUD qui nous a emmené dans cette embouteillage. Parce que j'ai été dans le montage de .. de ce financement d'investissement .. mais on a pas compris comment le PNUD peut influencer le ministère des finances pour que eux ils puissent gérer le processus. Effectivement y a eu des problèmes de gouvernance au niveau des ministères de l'environnement comme dans tout les secteurs du pays. Un secteur ne peut dire que non moi j'ai une bonne gouvernance non. Tout le monde connaît. Et surtout là où il y a les finances euh parler de bonne gouvernance en tout cas je mets ma main à couper. Mais ce n'est pas ça

qui pouvait faire aujourd'hui qu'on puisse les attributions du ministère de l'environnement et l'emmenner au niveau de .. et le financement quand il vient aujourd'hui, ça ne fait même pas de temps au pays, quelques secondes ça tombe dans des compte pour signaler que non il y a de l'argent qui est tombé dans les compte de l'Etat Congolais. Directement c'est parti [inaudible] (-ok), au PNUD. (-ok). Vous comprenez ? (-ouais).

Alors, aujourd'hui les norvégiens - parce que le grand morceau est venu de la Norvège - la Norvège peut dire non je donne à la RDC de l'argent. Mais quel est la base juridique de l'utilisation de cet argent ? Quand vous entrez là dedans il n'y a pas un document qui crée ce fond là.

- E.L. : Mais est ce que y a un plan de financement qui a été mit récemment sur pied non pour le REDD, un plan d'investissement non ?

- B.T. : Le plan d'investissement .. le plan d'investissement que .. le PIF, ça c'est à part c'est géré par la banque mondiale. (- ok ok) Là en tout cas il n'y a pas de soucis là en tout cas parce que là ça fonctionne. Plateau et même dans le Mai Ndombe ça fonctionne, même les activités d'ailleurs, même on a des témoignages que .. les choses marchent.

- E.L. : Ok, ici on est vraiment, là on parlait vraiment de la partie ONU-REDD (-voilà), ce qui est PNUD, FAO (-exactement). Ok, et donc à ce niveau là quand les financements arrivent ça va directement euh .. pour le PNUD qui est chargé (-le PNUD) qui du coup est chargé de .. (-oui).

- B.T. : Parce que le problème c'est quoi les les les peut être les gens ne comprennent pas comment c'est parti. Quand on commencé avec le processus REDD y avait deux structures. Y avait deux coordinations si je peux le dire ici. Le PNUD avec l'ONU-REDD.. et la Banque mondiale. Et .. c'est ça qui a fait que même pour avoir la stratégie c'était difficile.

- E.L. : Ouais c'est ça. Parce que y avait deux consortiums d'acteurs euh .. ouais.

- B.T. : Vous comprenez il s'est cherché entre eux on ne sait pas et bon voilà. Alors, on a fait quand même un effort pour que non, avec un financement additionnel encore de .. de la Norvège, pour arriver à avoir la stratégie. Mais, on a pas réglé le problème de la coordination des activités, y a toujours ces deux leaders là qui sont restés et chacun dans sa position. Alors, la Banque va amener un financement, du PUF, de 60 millions de PUF, une partie gérée par la Banque mondiale, une autre partie gérée par la BAD. Avec la banque mondiale ça fonctionnait correctement. Et au moment où nous parlons, au moi de décembre ici ça sera fin du projet. Vous comprenez ? (-hm-m). Et, les actions sur le terrain tout le monde en parle, vous comprenez ? (-ouais ouais, le PIREDD euh). Les PIREDD, ça ça fonctionne.

Du côté de la Bad y a eu des problèmes, ce n'est pas euh bon, la Bad aussi, bon, peut être avec leur conditionnalités beaucoup de choses. Mais y a eu plutôt une ONG qui a [faumantiné ?] un coup et les processus a été bloqué, bon ça c'est .. mais, on a relancé la chose ça commence à fonctionner et nous attendons les résultats dans 3 ans des financements de la BAD. Ça c'est la PIF.

Mais, au niveau de FONAREDD, parce que l'argent qui a été mobilisé - à peu près 180 ... 187 millions des norvégiens et 13 millions des autres bailleurs. 287[?] passent par le FONAREDD, à part les projets avec les FAO et le ministère de l'environnement, d'autres posent problème. Mais, parce que là au moins nous mêmes nous donnons .. nous mettons .. le ministère met son expertise, avec nos services. Et aujourd'hui on a quand même des résultats, des inventaires, les résultats des inventaires sont là et on a, on a fait quand même un effort aujourd'hui d'avoir même les niveaux de référence, qui a été même soumis au niveau de .. de la CCNUCC. Donc, ça y a quelque chose. Mais, tout ce que ça a été dit, ici dans les 187 millions... Les financement de 13 millions des autres bailleurs qui n'ont pas

entrés dans le FONAREDD, ça a fonctionné un peu. (...) Mais aujourd'hui nous avons à peu près 31 concessions couvertes par les plans d'aménagement.

Alors maintenant à la FONAREDD de vous dire qu'est ce qu'il a produit à part les projets que euh la FAO et le ministère de travail [?] ensemble, d'autre ça ne fait que boiter.

- E.L. : OK. Et euh comment est ce que - parce que on a évoqué le rôle du PNUD qui a fait arriver dans cette embouteillage comme vous avez dit - et donc comment est ce que petit à petit un acteur qui devait rester un bailleur, un consultant, une expertise technique etc est ce qu'il a joué un rôle politique qui fait qu'on est arrivé à cette nouvelle euh ..

- B.T. : Bien là je n'ai pas beaucoup d'informations à donner parce que je ne sais pas quel jeu ils ont joués, et ça ..c'est tout simplement c'est la fondation de l'ONU-REDD. Parce que même avec dès le départ la fondation avec l'ONU-REDD n'était pas claire.

- E.L. Et qu'est ce qui n'était pas claire y avait des choses qui n'étaient pas assez ...

- B.T. : Non mais la gestion elle-même, c'est à dire la gestion est opaque. On ne sait pas combien d'argent on utilise, donc on ne sait pas.

- E.L. : OK. Et pour vous ça a permis de .. d'avantager quels acteurs cette gestion opaque euh.

- B.T. : Bon ça .. ça .. le problème est qu'avec la Banque Mondiale on a pas eu tellement de soucis, mais avec le PNUD et avec l'ONU-REDD on a eu trop de soucis. Je l'ai toujours dit bien que ça été une .. une période expérimentale et avec le processus REDD mais c'était, non les partenaires vient plutôt en appuis, dans les pays, mais maintenant il prend plutôt, il commence à vous guider, il commence à vous .. non.

- E.L. : Et il l'a fait sous quelle forme de commencer à guider comme ça c'était au début dans des discussions plus informelles c'était dans des rencontres ?

- B.T. : Mais en tout cas c'était dans des discussions informelles parce que on ne sait pas trop. Pour que .. parce que ils profitent, ils profitent aussi des faiblesses du Congolais. Vous comprenez ? Parce que ils disent bon l'argent vient de d.. d'eux. Bon, ça doit être géré de leur manière. Parce que c'est ça aussi cette mauvaise gouvernance en terme de gestion. On peut nous dire aujourd'hui combien a consommé le processus REDD ? Parce que au niveau du pays nous on ne peut pas donner cette réponse là. Vous comprenez ? (-ouais ouais). Mais il y a beaucoup de millions qui ont été consommé. Et jusque aujourd'hui ça continue.

- E.L. : Et donc c'est pas possible aussi que certaines .. certains ministères publiques aient eu un rôle à jouer là dedans.

- B.T. : Non en tout cas j.. bon, le ministères des finances par exemple il a joué un rôle. Probablement il s'est retrouvé quelque part, dans cette gestion et jusque aujourd'hui il se retrouve probablement .. c'est comme ça qu'il a fait .. de tirer la couverture de son côté. Je prend les finances parce que aujourd'hui regardons tous les fonds créés ici en RDC il n'y a que le FONAREDD qui est géré par le ministère des finances.

- E.L. : Et ici est ce que le .. quel serait l'intérêt du ministère des finances puisque eux-même ne vont pas bénéficier de tel ou tel financement de la FONAREDD puisque que rien dans les projets ne tombe sous leur, dans leur compétences quoi.

- B.T. : Non ça ne tombe pas dans leurs compétences et leur rôle c'est de signer les accords de dons par exemple, ou de l'argent, de coopération. Ça c'est leur rôle. Le financement arrive et ils l'engagent, il va des fois défendre les financements par exemple dans le cas de de avec la Banque mondiale. Ils vont les défendre au niveau du parlement et pour faire ça une obligation légale. Mais aujourd'hui le rôle des finances devrait se limiter à la création par exemple des fonds, mais ce n'est pas le ministère des finances qui doit gérer le fond parce que aucun fond n'est géré par les finances. A part le FONAREDD qui n'a même pas été créé.

- E.L. : Au détriment de la coordination nationale REDD qui s'est vu ..

- B.T. : Mais non la coordination nationale REDD est .. est [débosselée] de toutes ces .. ces attributions.

- E.L. : Ouais. Au détriment de l'expertise qui avait été amassée, des différents projets qui avaient .. projets pilotes.

- B.T. : Oui oui oui tout ça là aujourd'hui on ne sait même pas comment suivre c'est parce que on a pas les moyens.

- E.L. : C'est ça donc c'est .. ça a coupé le suivi qui aurait pu être fait de l'expérience euh. Ok Euh et donc de quel avenir dans la nouvelle présidence on apporte à REDD+ euh à votre avis ?

- B.T. : Bon aujourd'hui y a des démarches qui nous on envisage eux la première c'est de rentrer, aller vers les partenaires, les bailleurs, de leur dire bon voilà, il faut respecter les lois de la république. Parce que personnellement je me pose la question est ce que la Norvège comprend ... comment l'argent de leurs contribuables est utilisé en RDC. Je doute. Donc euh si il y a un message clair qu'on peut donner c'est à nos bailleur pour dire que non il faut qu'on respecte nos engagement et les attributions de chaque structures dans le pays. Vous venez pour appuyer les pays, vous ne venez pas pour faire un effort de diviser les institutions .. parce que pour moi il n'y a pas un autre mot que je peux utiliser que le désordre. Parce que demain je vous dis tout de suite que les résultats attendus de ce FONAREDD je ne le vois pas.

- E.L. : Et donc le mécanisme REDD+ qui était même à la base plutôt un opportunité de créer une coopération inter-sectorielle etc pour vous a fait l'inverse et a créé plutôt la disparité et la ..

- B.T. : La disparité et chacun maintenant travaille comme il pense et il fait ce qu'il pense.

- E.L. : Ouais. Et ça c'est dû à quoi c'est dû aux intérêts grandissants des ressources forestières euh à l'heure actuelle ?

- B.T. : Non les ressources forestières sont là. Les terrains et les terrains de ressource forestière les les .. l'intérêt il est là, tout le monde comprend cet intérêt. Mais le problème avec cette manière, cette mauvaise gouvernance de faire la chose, c'est ça ce qui ne fonctionne pas. Donc je dis la démarche, la première démarche c'est que nous devons expliquer clairement aux partenaires de respecter les attributions des institutions de la république. Donc euh la gouvernance de la république, ça c'est la première démarche. La Deuxième démarche, à notre niveau, nous devons clarifier au sein du gouvernement, c'est à dire le gouvernement doit clarifier le rôle de chaque partie prenante dans le processus. Et pas de chevauchement de, des attributions, parce que ça c'est de la mauvaise gouvernance, que nous décrivons tous et que personne ne fait aucun effort de ce mettre sur des rails.

[Coup de téléphone].

- E.L. : J'ai rapidement ma dernière question. Euh peut-être est ce que vous croyez que ça a été une erreur opportunité ou non le mécanisme REDD de dynamiser certaines réformes comme l'aménagement du territoire, la réforme foncière etc.

- B.T. : Vous savez, historiquement au début tout le monde voyait le processus comme un mécanisme où le marché carbone va donner beaucoup d'argent, et surtout avec nos forêts. Mais quand on a commencé à comprendre que dans beaucoup de réunions au niveau .. que tant au niveau national que au niveau international, et que la marché du carbone a des problèmes très sérieux - nous nous ne sommes même pas encore accord au niveau international quel est le prix de .. du carbone. Il a fallu orienter notre débat, et pour la RDC le processus a amené trop d'avantages que ce qu'on ne pouvait pas attendre du processus REDD.

Le premier avantage est que, ça a amené les discussions de gestion même euh des forêts sur la table. La bonne gestion. Avec toutes les parties prenantes, la meilleur compréhension de gestion de la ressource forestière. Non seulement à ce niveau là de la gestion des forêts, mais aussi ça a amené les congolais les parties prenantes dans une bonne compréhension d'intégrer d'autres secteurs, qui étaient au début tabou, qu'on ne voulait pas parler. Et le débat était devenu sur la table. Je prend pas exemple l'aménagement du territoire, au début personne alors personne, rare parlait de l'aménagement du territoire comme on parle aujourd'hui.

Au niveau du foncier, je me souviens quand on a fait la [cours?] de forestier? On s'est posé la question mais comment ça va se passer avec le foncier. Mais aujourd'hui il y a des discussions sincères pour parler de la problématique du foncier en RDC. Les mines, aujourd'hui vous ne pouvez pas parler de l'environnement sans faire intervenir l'impact des mines dans l'environnement. La démographie, (...). Hier on ne savait pas le lien qui était entre cette population galopante et la gestion des ressources. Aujourd'hui tout le monde est unanime que si on continue à pondre les enfants comme on le faisant au paravent on aura un problème très sérieux dans la gestion de nos ressources.

La gouvernance elle-même, qui est un grand pilier. Aujourd'hui tout le monde en parle. (...).

Donc, ce qu'on appelle les avantages collatéraux du processus REDD ils sont nombreux, au terme de la gestion des ressources naturelles ils sont vraiment nombreux ces avantages là. Donc aujourd'hui ce processus REDD pour nous, ça a été un processus qui a donné plus d'avantage que le carbone que nous attendons, les avantages de carbones, les ventes de carbones. Donc voilà un peu d'une manière euh un peu .. succincte.

- E.L. : (...) Et donc ça a permis peut être a beaucoup de scientifique de se poser sur toute une série de questions.

- B.T. : De questions exactement oui.

- E.L. : Bin écoutez je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter ou quoi ou euh.

- B.T. : (...) il y a beaucoup de chose à dire et il y a beaucoup de choses dans ce processus. Le problème est que il y a une faiblesse au niveau de l'implication scientifique dans les analyses de ces processus REDD. Plus ce sont journalistes qui en parlent et ce sont les ONG qui en parlent mais une documentation scientifique avec des analyses scientifiques sont rares que d'autres discours. Donc il nous faut maintenant des analyses scientifiques. Parce que avec les analyses scientifiques ça peut donner des orientations qui peuvent être acceptées par tous.

Je prends un exemple très simple aujourd'hui nous parlons du moratoire. On a signé la lettre de tension pour le financement CAFI qui est logé au niveau de FONARED. Mais une des conditions il faut lever

le moratoire donc la bonne gestion des forêts, mais y a le moratoire. Mais aujourd'hui personne ne comprend pas, comment maintenir le moratoire jusque aujourd'hui aussi longtemps que ça fait depuis 2000 .. heum .. depuis 2002, ce moratoire nous a amené plus de problèmes que de solutions. Parce que comme nous étions avec des concessions forestières exploitées de manière industrielle c'est à dire un exploitation industrielle, on avait pas beaucoup de situation d'illégalité comme on a aujourd'hui, avec les artisanaux. Et aujourd'hui sur les concessions converties, les garanties d'approvisionnement converties en concession forestière. Je vous dis aujourd'hui c'est 31 concessions sont couvert le plan d'aménagement. Donc à quoi bon rester dans cette exploitation artisanale ? Parce que tout le monde est .. est entré là dedans.

(...) Aujourd'hui c'est le même phénomène. Vous n'exploitez pas, y avait des industriels qui étaient là, ils se sont convertis tous en artisanal. (...) et on fait sortir des loups et des loups de bois.

(...) et les juristes sont d'accord que quand une loi ne donne pas des effets positifs, c'est une mauvaise loi.

(...) Nos forêts ne sont pas gérées ici, chacun fait ce qu'il pense. (...) c'est un problème de la gouvernance. C'est un problème de gouvernance.